

# RÉVISION DE LA FORMATION D'INFORMATICIEN CFC: ENTRÉE EN FORCE EN 2021

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail (OrTra). Ces trois partenaires assurent une formation professionnelle de qualité et un nombre suffisant de places d'apprentissage et de filières de formation. Le principe du partenariat est réglé dans la loi fédérale sur la formation professionnelle et dans l'ordonnance sur la formation professionnelle. Les métiers des technologies de l'information et de la communication sont soumis à des changements constants. Dans le cadre de la révision complète de l'ordonnance sur la formation d'informaticien CFC qui est entrée en vigueur en 2021, le profil de la profession a été adapté aux besoins actuels des entreprises.

Les informaticiens CFC sont les spécialistes du développement, de l'introduction et de la gestion de solutions dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (ICT). Ils exécutent leurs mandats au sein d'une équipe et assurent de façon autonome la direction de projets simples. Ils développent leurs produits et solutions en étroite collaboration avec diverses parties prenantes. Ils tiennent compte des aspects sécuritaires dans tous les processus et étapes de leurs projets et veillent à la conformité légale des solutions qu'ils ont développées.

## DOMAINE DE COMPÉTENCES

L'ordonnance de 2014 comportait trois orientations, dont une seule est maintenue sans modifications et devient «Informaticien d'entreprise CFC». La nouvelle ordonnance de 2021 basée sur un nouveau plan modulaire redéfinit les deux autres

orientations, à savoir «Développement d'applications» et «Exploitation et infrastructure» (anciennement «Technique des systèmes»). Les informaticiens de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes:

- **Développement d'applications:** réalisation de solutions logicielles pour des produits, des processus ou des services dans différentes branches. Transposition des exigences clients en solutions techniques fonctionnelles.
- **Exploitation et infrastructure:** planification, gestion et surveillance de la disponibilité des réseaux, des services, des systèmes et des serveurs. Gestion sans faille de l'infrastructure informatique d'entreprises ou de clients privés.

La formation en école professionnelle et dans les cours inter-entreprises porte sur les domaines de compétences opérationnelles suivants:

- **Orientation développement d'applications:**
  - développement d'applications,
  - délivrance et fonctionnement des applications.
- **Orientation exploitation et infrastructure:**
  - fourniture et exploitation de solutions ICT,
  - exploitation des réseaux,
  - exploitation des systèmes de serveurs et de leurs services.
- **Domaines de compétences communs:**
  - suivi des projets ICT,
  - assistance et conseils dans l'environnement ICT,
  - création et maintenance de données numériques.

## ÉTENDUE DE LA FORMATION EN ÉCOLE PROFESSIONNELLE

L'enseignement obligatoire dispensé à l'école professionnelle comprend 2000 périodes d'enseignement. Celles-ci sont réparties selon le tableau suivant:

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Total
<b>Connaissances professionnelles</b>	<b>440</b>	<b>440</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>1280</b>
Compétences de base élargies	120	120	40	40	320
Compétences en informatique	320	320	160	160	960
<b>Culture générale</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>480</b>
<b>Éducation physique</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>240</b>
<b>Total des périodes d'enseignement</b>	<b>640</b>	<b>640</b>	<b>360</b>	<b>360</b>	<b>2000</b>



L'enseignement dans le domaine des «compétences de base élargies» (320 périodes) comprend 120 périodes en mathématiques et 200 périodes en anglais. L'enseignement dans le domaine des «compétences en informatique» (960 périodes) est subdivisé en 24 modules de 40 périodes d'enseignement chacun.

### COURS INTERENTREPRISES (CIE)

Les cours interentreprises comprennent 35 jours de cours. Les jours de cours sont répartis en 7 modules de 5 jours chacun. Quatre modules sont imposés et trois à choix, qui seront choisis dans un pool de 12 modules et présentent un intérêt spécifique pour le tissu industriel régional. Les modules sont axés sur l'orientation et permettent d'approfondir les compétences dans celle-ci. Des modules optionnels de l'autre orientation peuvent également être choisis.

### PROCÉDURES DE QUALIFICATION

La procédure de qualification en fin de formation porte sur les compétences opérationnelles dans les domaines de qualification suivants: a) travail pratique individuel et b) culture générale. Le CFC est délivré si:

- la note du travail pratique individuel d'une durée de 70 à 90 heures est supérieure ou égale à 4.0;
- la note d'expérience «compétences en informatique» des 8 semestres est supérieure ou égale à 4.0;
- la note globale composée de la moyenne pondérée du travail pratique individuel à 40 %, de la culture générale à 20 %, des compétences de base élargies à 10 % et des compétences en informatique à 30 % est supérieure ou égale à 4.0.

### CONCLUSIONS

Avec cette révision, qui porte sur les orientations des informaticiens CFC, la formation initiale aspire à mieux répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises. Les études

récentes de l'association ICT-Formation professionnelle Suisse indiquent que le pays va manquer de plusieurs dizaines de milliers d'informaticiens d'ici à 2028. Tous les secteurs industriels de notre pays sont concernés par cette demande. C'est pourquoi, l'alignement des compétences opérationnelles, méthodologiques, sociales et personnelles enseignées dans les écoles professionnelles avec les besoins en constante évolution des entreprises n'est pas une option!

TINO COCCO  
ceff INDUSTRIE

## IMPLICATIONS POUR LA REGION

Toute révision ou réforme d'une ordonnance induit la refonte partielle ou complète des modules théoriques enseignés dans les écoles professionnelles, afin de coller aux nouveaux objectifs. En l'occurrence, cette ordonnance de 2021 renforce l'acquisition de compétences et de concepts théoriques, tels que la mise à disposition et la gestion d'environnements Cloud. Le ceff INDUSTRIE a préparé cette révision depuis plusieurs années en participant aux différents groupes de travail de l'OrTra ICT-Formation professionnelle Suisse. Dès 2018, il a anticipé le basculement vers les deux orientations conservées dans la nouvelle ordonnance, tout en proposant le nouveau métier d'opérateur en informatique CFC en 3 ans. Ses contacts réguliers avec les entreprises de la région lui permettent d'adapter son offre à leurs besoins, ce qui se traduit par une grande flexibilité en termes de transferts de contrats et de stages entre les entreprises et l'institution. La spécialisation de l'informaticien avec les deux orientations distinctes rend les apprentis plus rapidement opérationnels pour les entreprises.